

Élection aux comités – Automne 2021

Publicité électorale

Texte déposé sur la plateforme d'élections pour la candidature :

Au : Conseil syndical

De : Olivier Godin

Département d'informatique, Faculté de sciences

Bonjour chères et chers collègues,

Je m'appelle Olivier Godin et je suis chargé de cours au Département d'informatique (DI) depuis 2008, où j'ai également fait mes études de baccalauréat et de maîtrise. Je sollicite auprès de vous un nouveau mandat à titre de représentant des chargées et chargés de cours du DI au Conseil syndical du SCCCUS. Mon implication syndicale ne date pas d'hier, ayant été vice-président du SCCCUS, puis membre du comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective. Le dernier mandat de tous les représentants au Conseil syndical été marqué par deux événements majeurs : la signature de la convention collective (et la grève l'ayant précédée) et la pandémie mondiale. Ces deux événements ont amené des changements dans les conditions de travail des chargées et chargés de cours, certains mineurs, mais d'autres très importants. Comme représentant au Conseil syndical, je me suis toujours assuré que les directives transmises aux personnes chargées de cours par le DI n'outrepassaient pas ce qui est permis par la convention collective. J'ai également été à l'écoute des problèmes vécus par certains membres et j'ai su intervenir auprès de la direction du département pour tenter de trouver des solutions à ces situations. Mon expérience au sein du comité de négociation du SCCCUS m'a amené une connaissance approfondie de la convention collective, cela me permet de conseiller adéquatement les membres du DI quant à leurs droits et leurs obligations. C'est d'ailleurs cette maîtrise de la convention collective qui m'a amené à être embauché par le SCCCUS à titre de conseiller pour les relations de travail avec l'Université. Durant ce prochain mandat, j'ai deux objectifs principaux : 1. Je souhaite que les chargées et chargés de cours soient plus présents et entendus lors des assemblées départementales. Je compte m'attaquer à cet enjeu de deux façons : en rappelant régulièrement aux chargées et chargés de cours l'importance de participer à cette instance; et en faisant systématiquement inscrire un point réservé aux enjeux des chargées et chargés de cours à l'ordre du jour de chaque assemblée. 2. Sensibiliser la direction du département au fait que sa politique "d'attribution tardive" des cours n'est pas idéale pour les chargées et chargés de cours, car elle augmente leur insécurité et nuit à leur préparation pour les cours. Tout le monde gagnerait à ce que cette façon de faire soit modifiée. C'est donc avec un grand enthousiasme et des objectifs clairs que je sou mets ma candidature pour un nouveau mandat comme représentant du DI au Conseil syndical.

J'espère pouvoir compter sur votre appui! Olivier.